



AGCE INTERNATIONAL
CANADA - CAMEROUN

Action Globale Caritative et Économique-Numérique

MANUEL DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR)

Référentiel stratégique, opérationnel et technique
de planification, suivi, évaluation et mesure d'impact des projets
humanitaires, économiques, sociaux et numériques
de l'**AGCE International**.



COOPÉRATION
INTERNATIONALE



INNOVATION
NUMÉRIQUE



GOUVERNANCE
TRANSPARENTE



IMPACT
HUMANITAIRE



DÉVELOPPEMENT
DURABLE



INCLUSION
SOCIALE



Ce manuel constitue un cadre de référence destiné aux équipes techniques, partenaires institutionnels, bailleurs de fonds, consultants, volontaires et structures affiliées de la **Coopération Internationale AGCE International – Canada-Cameroun**, afin de garantir une gestion transparente, performante et durable des programmes et projets de développement.



CADRE OFFICIEL DE CONTACTS

ONG ACTION GLOBALE CARITATIVE ET ÉCONOMIQUE-NUMÉRIQUE

AGCE INTERNATIONAL – AGCE CANADA (QUÉBEC)

**Siège Mondial : Quartier Nylon, Douala – République du Cameroun
Plateforme officielle de partenariat, de coopération et d'engagement humanitaire
international**

**Référence institutionnelle :
PPSI/AGCE-CAN/CMR/2026-2028**

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

Le **Manuel de Gestion Axée sur les Résultats (GAR)** de l'ONG **ACTION GLOBALE CARITATIVE ET ÉCONOMIQUE-NUMÉRIQUE (AGCE International – Canada-Cameroun)** constitue un référentiel stratégique, opérationnel et technique destinée à renforcer l'efficacité, la transparence et la performance des projets humanitaires, économiques, sociaux et numériques de l'organisation.

Ce document sert de cadre commun de planification, de gestion, de suivi, d'évaluation et de mesure d'impact pour les équipes techniques, partenaires institutionnels, bailleurs de fonds, consultants, volontaires, structures affiliées et acteurs de la coopération nationale et internationale engagés aux côtés d'AGCE International pour le développement durable, l'innovation sociale et l'inclusion numérique.

CONTACTS OFFICIELS

Téléphones Institutionnels

Canada :

+1 (367) 331-1013

+1 (581) 349-1998

Coordination Internationale :

(+237) 694 79 47 17

(+237) 671 40 09 30

WhatsApp : +1 (819) 489 0722

Adresse Électronique Officielle

agce@agce-international.org

agce-canada@agce-international.org

WhatsApp Officiel

+1 (581) 349-1998

(+237) 694 79 47 17

+1 (819) 489 0722

Plateformes Numériques Officielles

www.agce-international.org

www.agceappcenter.store

PERSONNE RESSOURCE PRINCIPALE

Représentation Légale Pays

Madame KENGNE TENEKU ORIANDA LESLY

Adresse Administrative

JEFF TEMGOUA TANEKEM

433 Rue McMillan, QC J3A 1C5

Québec – Canada

DATES ET HORAIRES OFFICIELS

 **Jours d'ouverture :**

Du Lundi au Vendredi

 **Horaires officiels :**

08h00 – 17h00

« Ensemble pour une coopération humanitaire, économique et numérique durable au service des communautés et du développement international. »

TABLEAU DES MATIERES

PARTIE I — CADRE INSTITUTIONNEL ET STRATÉGIQUE

2. Préambule.....Page 12

- Vision humanitaire et de développement d'AGCE ;
- Importance de la GAR dans la gouvernance ;
- Alignement avec les ODD des Nations Unies ;
- Importance pour les bailleurs et partenaires.

3. Bases juridiques et institutionnelles.....Page 14

- Loi sur les ONG au Cameroun ;
- Arrêté d'agrément AGCE ;
- Immatriculation NEQ Canada ;
- Références au Code d'éthique AGCE ;
- Références des partenaires internationaux.

4. Définition de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).Page 15

- Principes GAR ;
- Approche orientée impacts ;
- Notions de :
 - Résultats ;
 - Effets ;
 - Produits ;
 - Indicateurs ;
 - Performance ;
 - Durabilité.

5. Objectifs du manuel GAR.....Page 18

- Harmoniser les pratiques ;
- Renforcer la transparence ;
- Faciliter le suivi-évaluation ;
- Garantir la redevabilité ;
- Mesurer l'impact réel des projets.

PARTIE II — PLANIFICATION DES PROJETS

6. Cycle de gestion des projets AGCE.....Page 21

- Identification ;
- Étude de faisabilité ;
- Planification ;
- Mise en œuvre ;
- Suivi ;
- Évaluation ;
- Clôture ;
- Capitalisation.

7. Outils de planification stratégique.....Page 24

Contenus :

- Cadre logique ;
- Théorie du changement ;
- Plan opérationnel ;
- Cartographie des risques ;
- Budget axé résultats ;
- Plan de travail annuel ;
- Diagramme de Gantt.

8. Identification des besoins communautaires.....Page 26

- Diagnostic participatif ;
- Analyse des parties prenantes ;
- Consultation communautaire ;
- Priorisation des besoins.

9. Élaboration des indicateurs de performance.....Page 27

Types d'indicateurs :

- Indicateurs quantitatifs ;
- Indicateurs qualitatifs ;
- Indicateurs d'impact ;
- Indicateurs de résultats ;
- Indicateurs financiers ;
- Indicateurs numériques.

PARTIE III — SUIVI ET ÉVALUATION

10. Système de suivi opérationnel.....Page 29

Doit préciser :

- Méthodes de collecte de données ;
- Outils numériques ;
- Rapports périodiques ;
- Fréquence de suivi ;
- Responsabilités des équipes.

11. Mécanismes d'évaluation.....Page 30

Types :

- Évaluation initiale ;
- Évaluation intermédiaire ;
- Évaluation finale ;
- Évaluation d'impact ;
- Évaluation externe indépendante.

12. Mesure d'impact humanitaire et social.....Page 31

- Nombre de bénéficiaires ;
- Taux d'insertion économique ;
- Réduction de la pauvreté ;
- Inclusion numérique ;
- Autonomisation des femmes ;
- Impact environnemental ;
- Résilience communautaire.

13. Gestion des données et reporting.....Page 32

- Confidentialité des données ;
- Archivage numérique ;
- Tableaux de bord ;
- Bases de données ;
- Outils statistiques ;
- Visualisation des résultats.

PARTIE IV — GOUVERNANCE ET REDEVABILITÉ

14. Responsabilités institutionnelles.....Page 34

Définir les rôles :

- Conseil d'administration ;
- Direction exécutive ;
- Coordinateurs projets ;
- Partenaires ;
- Auditeurs ;
- Consultants.

15. Transparence et conformité.....Page 35

- Contrôle interne ;
- Audit ;
- Redevabilité envers les bailleurs ;
- Gestion des risques ;
- Prévention de fraude ;
- Éthique et conformité.

16. Gestion financière axée résultats.....Page 36

- Budgétisation ;
- Traçabilité ;
- Justification des dépenses ;
- Contrôle financier ;
- Rapports financiers.

PARTIE V — OUTILS TECHNIQUES

17. Annexes techniques.....Page 38

Modèles pratiques :

- Fiches projet ;
- Cadre logique ;
- Rapport narratif ;
- Rapport financier ;
- Plan de suivi ;
- Tableau d'indicateurs ;
- Grille d'évaluation ;
- Registre des risques ;
- Formulaire bénéficiaire ;
- Tableau de performance.

18. Outils numériques recommandés.....Page 45

- Excel ;
- Google Workspace ;
- KoboToolbox ;
- Power BI ;
- Plateformes SIG ;
- Outils IA et statistiques.

19. Glossaire technique.....Page 48

Définition des termes :

- GAR ;
- KPI ;
- Impact ;
- Résilience ;
- Inclusion numérique ;
- Redevabilité ;
- Gouvernance ;
- ODD.

20. Conclusion institutionnelle.....Page 49

- Engagement AGCE envers la transparence ;
- Vision de développement durable ;
- Coopération internationale ;
- Innovation sociale et numérique ;
- Mesure durable de l'impact humanitaire.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS À AJOUTER POUR AGCE...Page 50

Le manuel intègre également :

- La coopération AGCE International – Canada-Cameroun ;
- Les mécanismes de partenariat international ;
- Les avantages fiscaux et douaniers liés aux projets ;
- Les normes de cybersécurité et de protection des données ;
- Les mécanismes anti-corruption ;
- La protection des bénéficiaires ;
- Les politiques de sauvegarde humanitaire ;
- Les mécanismes de financement participatif ;
- Les outils d'intelligence numérique et IA sociale.

RESUME DU MANUEL

Le Manuel de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) de l'ONG ACTION GLOBALE CARITATIVE ET ÉCONOMIQUE-NUMÉRIQUE (AGCE International – Canada-Cameroun) constitue un référentiel stratégique, institutionnel et opérationnel destiné à encadrer la planification, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la mesure d'impact des programmes et projets humanitaires, économiques, sociaux et numériques de l'organisation. Il établit les principes, méthodes, outils et mécanismes de gouvernance permettant d'assurer une gestion transparente, efficace et durable des interventions menées au profit des populations vulnérables, tout en renforçant la coopération nationale et internationale, la redevabilité envers les partenaires et bailleurs de fonds, ainsi que l'alignement des actions de l'AGCE avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), les normes de bonne gouvernance et les exigences de performance institutionnelle.

PARTIE I

CADRE INSTITUTIONNEL ET STRATÉGIQUE



2. Préambule

Vision humanitaire et de développement d'AGCE

L'ONG **ACTION GLOBALE CARITATIVE ET ÉCONOMIQUE-NUMÉRIQUE (AGCE International – Canada-Cameroun)** développe une vision institutionnelle fondée sur la solidarité humaine, la coopération internationale, l'inclusion sociale et la transformation numérique durable. À travers ses programmes humanitaires, économiques, éducatifs et technologiques, l'organisation œuvre pour la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables, l'autonomisation des jeunes et des femmes, ainsi que le renforcement des capacités locales et internationales.

AGCE International place au centre de ses interventions la dignité humaine, la justice sociale, la paix, la bonne gouvernance et l'accès équitable aux opportunités économiques et numériques. Sa vision consiste à bâtir un écosystème international de coopération favorisant l'innovation sociale, le développement durable et la création d'impacts mesurables au sein des communautés locales, africaines et internationales.

Importance de la GAR dans la gouvernance

La **Gestion Axée sur les Résultats (GAR)** constitue un outil stratégique essentiel de gouvernance institutionnelle pour AGCE International. Elle permet d'assurer une gestion rigoureuse, transparente, efficace et orientée vers les impacts réels des projets et programmes mis en œuvre par l'organisation et ses partenaires.

La GAR favorise une meilleure planification des actions, une définition claire des objectifs, une utilisation optimale des ressources financières, humaines et matérielles, ainsi qu'un suivi permanent des résultats attendus. Elle facilite également la prise de décision stratégique, la gestion des risques, l'amélioration continue des performances organisationnelles et la redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires, des bailleurs de fonds, des institutions publiques et des partenaires internationaux.

À travers cette approche, AGCE International renforce la culture de performance, de transparence, de responsabilité institutionnelle et de mesure d'impact dans l'ensemble de ses interventions humanitaires, économiques, sociales et numériques.

Alignement avec les ODD des Nations Unies

Le présent Manuel de Gestion Axée sur les Résultats s'inscrit dans le cadre des **Objectifs de Développement Durable (ODD)** adoptés par les Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030. Les programmes et projets développés par AGCE International contribuent directement ou indirectement à plusieurs objectifs stratégiques internationaux, notamment :

- La lutte contre la pauvreté ;
- L'accès à une éducation de qualité ;
- L'égalité des genres ;
- La santé et le bien-être des communautés ;
- L'inclusion numérique et l'innovation technologique ;
- Le travail décent et la croissance économique ;
- La réduction des inégalités ;
- La protection de l'environnement ;
- La promotion de sociétés pacifiques et inclusives ;
- Ainsi que le renforcement des partenariats mondiaux pour le développement durable.

À travers la GAR, AGCE International veille à ce que chaque projet soit conçu avec des indicateurs de performance, des mécanismes d'évaluation et des résultats mesurables compatibles avec les standards internationaux de développement durable.

Importance pour les bailleurs et partenaires

Le Manuel de Gestion Axée sur les Résultats représente un instrument de référence stratégique pour les bailleurs de fonds, partenaires techniques, institutions publiques, entreprises privées, organisations humanitaires et structures affiliées collaborant avec AGCE International.

Il garantit l'existence d'un système structuré de planification, de suivi, d'évaluation, de contrôle interne et de gestion des performances permettant d'assurer la crédibilité, la transparence et la bonne utilisation des ressources mobilisées dans le cadre des projets de coopération nationale et internationale.

Grâce à ce référentiel, les partenaires disposent d'un cadre clair facilitant :

- L'analyse des impacts des projets ;
- Le suivi des engagements contractuels ;
- La traçabilité des financements ;
- La production des rapports techniques et financiers ;
- L'évaluation des résultats obtenus ;
- Ainsi que la mesure de l'impact social, économique et humanitaire des interventions réalisées.

Ce mécanisme renforce durablement la confiance institutionnelle entre AGCE International, ses partenaires stratégiques et les bénéficiaires des programmes.

3. Bases juridiques et institutionnelles

Loi sur les ONG au Cameroun

AGCE International exerce ses activités conformément aux dispositions de la **Loi n°99/014 du 22 décembre 1999 régissant les Organisations Non Gouvernementales au Cameroun**. Cette loi encadre les conditions de création, d'agrément, de fonctionnement, de gouvernance et de contrôle des ONG reconnues par l'État camerounais.

Elle établit les principes relatifs à la personnalité juridique, à l'intérêt général, à la transparence administrative et financière, ainsi qu'aux obligations de conformité applicables aux organisations humanitaires et organismes à but non lucratif opérant sur le territoire national.

Arrêté d'agrément AGCE

L'ONG ACTION GLOBALE CARITATIVE ET ÉCONOMIQUE-NUMÉRIQUE (AGCE International) bénéficie d'une reconnaissance officielle accordée par le Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT) à travers :

l'Arrêté N°000277/A/MINAT/SG/DAP/SDLP/SONG/BA du 03 juillet 2025.

Cet agrément confère à AGCE International le statut officiel d'Organisation Non Gouvernementale agréée et d'Organisme à But Non Lucratif (OBNL), lui permettant d'exercer légalement ses activités humanitaires, économiques, sociales et numériques au Cameroun et dans le cadre de la coopération internationale.

Immatriculation NEQ Canada

Dans le cadre du renforcement de sa coopération internationale, AGCE International dispose également d'une reconnaissance administrative au Canada à travers son immatriculation officielle au Québec sous le :

✓ **Numéro d'Entreprise du Québec (NEQ) : 1181903098**

L'organisation a été enregistrée le **12 mars 2026** en qualité de personne morale à but non lucratif, renforçant ainsi sa capacité d'intervention, de coopération et de partenariat entre le Canada, le Cameroun, l'Afrique et le reste du monde.

Références au Code d'éthique AGCE

Le présent manuel s'appuie sur les principes fondamentaux contenus dans le **Code d'Éthique et Normes de Fonctionnement de la Coopération Internationale AGCE International – Canada-Cameroun**.

Ce référentiel institutionnel définit les valeurs, obligations, normes de gouvernance, règles de transparence, mécanismes de conformité et principes de partenariat applicables aux groupes, organisations membres, partenaires, volontaires, consultants et structures affiliées de l'AGCE.

Il garantit le respect des principes de dignité humaine, d'intégrité, de responsabilité, de non-discrimination, de protection des bénéficiaires, de prévention des abus et de bonne gouvernance dans l'ensemble des activités de coopération.

Références des partenaires internationaux

AGCE International développe ses actions conformément aux standards internationaux de coopération humanitaire, de gouvernance associative et de développement durable reconnus par les institutions internationales, agences de coopération, organisations philanthropiques et réseaux de la société civile mondiale.

L'organisation s'inspire notamment :

- Des principes des Nations Unies ;
- Des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- Des normes internationales de gestion de projets ;
- Des principes de transparence financière ;
- Des mécanismes de protection des droits humains ;
- Ainsi que des standards internationaux applicables aux organismes de bienfaisance et aux organisations de coopération internationale.

Ces références renforcent la crédibilité institutionnelle d'AGCE International auprès des partenaires techniques, financiers et humanitaires nationaux et internationaux.

4. Définition de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR)

La **Gestion Axée sur les Résultats (GAR)** constitue une approche moderne de gestion stratégique permettant à l'ONG **ACTION GLOBALE CARITATIVE ET ÉCONOMIQUE-NUMÉRIQUE (AGCE International – Canada-Cameroun)** de planifier, exécuter, suivre et évaluer ses programmes en fonction des résultats concrets obtenus au profit des bénéficiaires et des communautés.

Cette approche vise à améliorer durablement l'efficacité, la transparence, la qualité des interventions et la mesure des impacts des actions humanitaires, économiques, sociales et numériques menées par l'organisation et ses partenaires. La GAR place les bénéficiaires, les effets attendus et les changements durables au centre de toutes les décisions stratégiques, techniques et financières.

✓ **Principes GAR**

La Gestion Axée sur les Résultats repose sur plusieurs principes fondamentaux qui orientent l'ensemble des activités institutionnelles et opérationnelles d'AGCE International :

- La définition claire des objectifs et des résultats attendus ;
- L'orientation permanente vers les impacts réels sur les populations ;
- La participation active des bénéficiaires et partenaires ;
- La planification stratégique basée sur des données fiables ;
- Le suivi continu des performances ;
- L'évaluation régulière des progrès réalisés ;
- La transparence dans la gestion des ressources ;
- La redevabilité envers les bailleurs, partenaires et communautés ;
- L'amélioration continue des pratiques et méthodes de travail.

Ces principes permettent à AGCE International d'assurer une gouvernance moderne et responsable, adaptée aux exigences internationales de coopération et de développement durable.

✓ **Approche orientée impacts**

L'approche GAR développée par AGCE International privilégie les changements positifs et durables produits dans la vie des populations plutôt que la simple réalisation d'activités administratives ou techniques.

Chaque projet ou programme doit démontrer sa capacité à générer des impacts mesurables dans les domaines humanitaires, économiques, sociaux, numériques, éducatifs ou environnementaux. Les interventions doivent répondre à des besoins réels, produire des résultats concrets et améliorer durablement les conditions de vie des bénéficiaires.

Cette approche favorise également :

- La réduction des risques d'échec des projets ;
- Une meilleure allocation des ressources ;
- Une évaluation objective des performances ;
- Ainsi qu'une plus grande confiance des partenaires techniques et financiers.

Notions de :

➤ **Résultats**

Les résultats représentent les changements positifs, immédiats ou progressifs, obtenus grâce aux actions mises en œuvre par AGCE International. Ils traduisent les effets directs des activités réalisées sur les bénéficiaires, les communautés ou les institutions partenaires.

Les résultats doivent être :

- Clairement définis ;
- Réalistes ;
- Mesurables ;

- Vérifiables ;
- Limités dans le temps ;
- Et alignés avec les objectifs stratégiques du projet.

➤ Effets

Les effets correspondent aux transformations ou améliorations observées chez les bénéficiaires après la mise en œuvre des activités du projet. Ils traduisent les changements de comportement, de capacité, d'accès aux services ou d'amélioration des conditions de vie générés par l'intervention.

Exemples :

- Augmentation des compétences numériques des jeunes ;
- Amélioration des revenus des femmes bénéficiaires ;
- Renforcement de l'accès à l'éducation ;
- Amélioration de la sécurité alimentaire ;
- Meilleure inclusion sociale des populations vulnérables.

➤ Produits

Les produits désignent les réalisations concrètes, immédiates et directement mesurables issues des activités du projet. Il peut s'agir de biens, services, formations, équipements ou infrastructures mis à disposition des bénéficiaires.

Exemples :

- Nombre de personnes formées ;
- Ordinateurs distribués ;
- Centres numériques créés ;
- Ateliers organisés ;
- Documents techniques produits ;
- Plateformes numériques mises en service.

✓ Indicateurs

Les indicateurs sont des outils de mesure permettant d'évaluer objectivement les progrès, performances et résultats des projets. Ils servent à vérifier si les objectifs fixés ont été atteints.

Les indicateurs doivent être :

- Spécifiques ;
- Mesurables ;
- Accessibles ;
- Réalistes ;
- Temporellement définis.

Ils peuvent être :

- Quantitatifs (nombre de bénéficiaires, taux, pourcentages) ;
- Qualitatifs (niveau de satisfaction, qualité des services, changement de perception).

✓ Performance

La performance correspond au niveau d'efficacité, d'efficience et de qualité avec lequel AGCE International utilise ses ressources pour atteindre les objectifs fixés.

Une bonne performance implique :

- Une gestion transparente ;
- Des résultats mesurables ;
- Une utilisation optimale des financements ;
- Le respect des délais ;
- La satisfaction des bénéficiaires ;
- Ainsi qu'un impact durable des actions réalisées.

✓ Durabilité

La durabilité désigne la capacité des projets et programmes à maintenir leurs effets positifs après la fin des financements ou des interventions directes d'AGCE International.

La durabilité repose notamment sur :

- Le renforcement des capacités locales ;
- L'appropriation communautaire ;
- La viabilité économique ;
- L'intégration environnementale ;
- La continuité institutionnelle ;
- Et la mobilisation durable des ressources.

AGCE International veille à ce que chaque projet contribue à construire des solutions autonomes et pérennes au bénéfice des générations actuelles et futures.

5. Objectifs du manuel GAR

Le présent Manuel de Gestion Axée sur les Résultats constitue un outil institutionnel de référence destiné à améliorer la qualité de gestion des programmes et projets de coopération nationale et internationale de l'AGCE International. Il vise à fournir aux équipes internes, partenaires, consultants, bailleurs de fonds, volontaires et structures affiliées un cadre harmonisé de gestion, de suivi et d'évaluation des interventions humanitaires, économiques, sociales et numériques.

✓ Harmoniser les pratiques

Le manuel GAR permet d'établir des méthodes communes de travail applicables à l'ensemble des programmes, projets et partenariats d'AGCE International.

Cette harmonisation vise à :

- Standardiser les outils de planification et de suivi ;
- Améliorer la coordination entre les équipes ;
- Faciliter la compréhension des procédures ;
- Renforcer la cohérence des interventions ;
- et garantir l'application uniforme des normes institutionnelles et techniques.

✓ Renforcer la transparence

Le manuel contribue au renforcement de la transparence administrative, financière et opérationnelle dans la gestion des ressources et des activités de l'organisation.

Il définit des mécanismes clairs de :

- Suivi budgétaire ;
- Justification des dépenses ;
- Reporting technique et financier ;
- Traçabilité des financements ;
- Contrôle interne ;
- Et communication institutionnelle.

Cette transparence constitue un élément fondamental de crédibilité auprès des partenaires, bailleurs et bénéficiaires.

✓ Faciliter le suivi-évaluation

Le manuel met à disposition des outils techniques permettant de suivre régulièrement l'évolution des projets et d'évaluer les résultats obtenus.

Le système de suivi-évaluation permet notamment :

- D'identifier les difficultés ;
- de mesurer les progrès ;
- D'analyser les écarts ;
- D'améliorer les stratégies d'intervention ;
- Et de produire des données fiables pour la prise de décision.

✓ Garantir la redevabilité

AGCE International s'engage à rendre compte de manière responsable et transparente de l'utilisation des ressources mobilisées ainsi que des résultats obtenus dans le cadre de ses projets.

Le manuel GAR renforce cette obligation de redevabilité envers :

- Les bénéficiaires ;
- Les partenaires ;
- Les bailleurs de fonds ;
- Les autorités publiques ;
- Les membres de l'organisation ;
- Et les communautés concernées.

Il favorise une culture institutionnelle fondée sur la responsabilité, l'éthique et la confiance mutuelle.

✓ Mesurer l'impact réel des projets

Le manuel permet de développer des mécanismes fiables de mesure d'impact afin d'évaluer les changements durables produits par les interventions d'AGCE International.

Cette démarche permet :

- D'apprécier l'efficacité réelle des projets ;
- D'améliorer la qualité des programmes futurs ;
- De valoriser les résultats obtenus ;
- De renforcer la confiance des partenaires ;
- Et de démontrer la contribution effective de l'organisation au développement durable, à l'inclusion sociale et à la coopération internationale.

Finalité de la Partie I — Cadre Institutionnel et Stratégique

La présente Partie I du Manuel de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) a pour finalité d'établir les fondements institutionnels, juridiques, stratégiques et opérationnels qui encadrent la gouvernance, la planification et la mise en œuvre des programmes de l'ONG ACTION GLOBALE CARITATIVE ET ÉCONOMIQUE-NUMÉRIQUE (AGCE International - Canada-Cameroun). Elle vise à renforcer une culture organisationnelle orientée vers la performance, la transparence, la redevabilité et l'impact durable, conformément aux standards internationaux de coopération humanitaire, de développement durable et d'innovation numérique. Cette partie constitue ainsi le socle de référence permettant aux membres, partenaires, bailleurs de fonds, consultants, volontaires et structures affiliées de comprendre les principes fondamentaux, les mécanismes de gestion et les orientations stratégiques qui guident les actions humanitaires, économiques, sociales et numériques d'AGCE International au Cameroun, au Canada, en Afrique et à l'international.

PARTIE II

PLANIFICATION DES PROJETS



6. Cycle de gestion des projets AGCE

Le cycle de gestion des projets de l'ONG **ACTION GLOBALE CARITATIVE ET ÉCONOMIQUE-NUMÉRIQUE (AGCE International – Canada-Cameroun)** constitue le cadre méthodologique de référence permettant d'assurer une planification rigoureuse, une exécution efficace, un suivi permanent et une évaluation objective des projets humanitaires, économiques, sociaux et numériques.

Cette approche GAR garantit que chaque intervention de l'organisation réponde aux besoins réels des communautés tout en assurant une utilisation optimale des ressources, une transparence renforcée et des impacts durables pour les bénéficiaires.

• Identification

L'identification constitue la première étape stratégique du cycle de projet. Elle consiste à détecter, analyser et comprendre les besoins prioritaires des communautés, des groupes vulnérables ou des partenaires institutionnels.

Cette phase permet à AGCE International de :

- Recueillir des informations fiables sur les réalités locales ;
- Identifier les problèmes majeurs ;
- Analyser les causes et conséquences ;
- Définir les populations cibles ;
- Évaluer les opportunités d'intervention ;
- Et aligner les futurs projets avec les objectifs humanitaires, économiques et numériques de l'organisation.

Les projets doivent être conçus dans une logique de développement durable, d'inclusion sociale et d'innovation communautaire.

• Étude de faisabilité

L'étude de faisabilité permet d'évaluer la viabilité technique, financière, institutionnelle, sociale et environnementale du projet avant sa mise en œuvre.

Cette étape vise à :

- Mesurer la capacité de réalisation du projet ;
- Identifier les contraintes et risques potentiels ;
- Évaluer les ressources disponibles ;
- Analyser les capacités des partenaires ;
- Vérifier la compatibilité avec les réglementations nationales et internationales ;
- Et garantir la pertinence des investissements envisagés.

AGCE International veille à intégrer les dimensions technologiques, économiques, humanitaires et numériques dans toutes les analyses de faisabilité.

• Planification

La planification consiste à structurer l'ensemble des activités, ressources, responsabilités, indicateurs et échéances nécessaires à la réussite du projet.

Cette phase comprend notamment :

- La définition des objectifs ;
- L'élaboration du cadre logique ;
- La préparation du budget ;
- La planification opérationnelle ;
- la définition des indicateurs de performance ;
- L'identification des risques ;
- Et la mise en place des mécanismes de suivi-évaluation.

Une bonne planification permet de réduire les incertitudes, d'optimiser les ressources et de garantir l'atteinte des résultats attendus.

Mise en œuvre

La mise en œuvre correspond à l'exécution effective des activités prévues dans le projet. Elle mobilise les ressources humaines, financières, matérielles et techniques nécessaires à la réalisation des objectifs fixés.

AGCE International veille durant cette phase à :

- Assurer une coordination efficace des équipes ;
- Respecter les procédures administratives et financières ;
- Garantir la participation des bénéficiaires ;

- Maintenir une communication régulière avec les partenaires ;
- Assurer la qualité technique des interventions ;
- Et adapter les activités aux réalités du terrain.

La mise en œuvre doit toujours être orientée vers les résultats et les impacts durables.

Suivi

Le suivi constitue un mécanisme permanent de contrôle, d'analyse et de collecte d'informations permettant de mesurer l'état d'avancement des projets.

Il permet notamment :

- De vérifier l'exécution des activités ;
- D'évaluer l'utilisation des ressources ;
- D'identifier rapidement les difficultés ;
- D'ajuster les stratégies d'intervention ;
- Et de garantir l'atteinte progressive des résultats.

Le système de suivi d'AGCE International repose sur des outils numériques, des rapports périodiques, des indicateurs de performance et des tableaux de bord de gestion GAR.

Évaluation

L'évaluation consiste à apprécier de manière objective la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des projets mis en œuvre.

Elle permet :

- D'analyser les résultats obtenus ;
- De mesurer les changements produits ;
- D'identifier les bonnes pratiques ;
- D'évaluer la satisfaction des bénéficiaires ;
- Et d'améliorer les futurs programmes de coopération.

Les évaluations peuvent être internes, externes, intermédiaires ou finales selon la nature des projets.

Clôture

La clôture marque la fin administrative, technique et financière du projet. Cette étape garantit la consolidation des résultats et la formalisation des acquis du programme.

Elle comprend notamment :

- La production des rapports finaux ;
- Les audits éventuels ;
- La validation des résultats ;
- La clôture budgétaire ;
- La remise officielle des équipements ou infrastructures ;
- Et la communication des impacts aux partenaires et bénéficiaires.

Capitalisation

La capitalisation consiste à documenter, analyser et valoriser les expériences, connaissances, innovations et bonnes pratiques issues des projets réalisés.

Cette démarche permet à AGCE International :

- D'améliorer continuellement ses interventions ;
- De renforcer les capacités organisationnelles ;
- De diffuser les leçons apprises ;
- D'alimenter les futurs projets ;
- Et de consolider son expertise en coopération humanitaire, économique et numérique.

7. Outils de planification stratégique

Les outils de planification stratégique permettent à AGCE International de structurer efficacement ses projets, de mesurer les performances et de garantir une gestion orientée vers les résultats conformément aux standards internationaux de la GAR.

✓ **Contenus :**

Cadre logique

Le cadre logique constitue un outil fondamental de structuration des projets. Il permet de présenter de manière synthétique :

- Les objectifs ;
- Les résultats attendus ;
- Les activités ;
- Les indicateurs ;
- Les moyens de vérification ;
- Et les hypothèses de réussite.

Cet outil facilite la cohérence globale du projet et améliore la communication avec les partenaires et bailleurs.

Théorie du changement

La théorie du changement permet de démontrer la logique de transformation sociale, économique ou humanitaire recherchée par le projet.

Elle explique :

- Les problèmes identifiés ;
- Les changements attendus ;
- Les mécanismes d'intervention ;
- Les hypothèses stratégiques ;
- Et les impacts visés à long terme.

Elle favorise une meilleure compréhension des effets durables du projet.

Plan opérationnel

Le plan opérationnel traduit les orientations stratégiques en actions concrètes à réaliser sur le terrain.

Il précise :

- Les activités ;
- Les responsables ;
- Les ressources nécessaires ;
- Les délais ;
- Les indicateurs ;
- Et les mécanismes de coordination opérationnelle.

Cartographie des risques

La cartographie des risques permet d'identifier les menaces susceptibles d'affecter la réussite du projet.

Elle vise à :

- Anticiper les difficultés ;
- Analyser les vulnérabilités ;
- Définir les mesures de prévention ;
- Réduire les impacts négatifs ;
- Et renforcer la résilience des projets.

Les risques peuvent être financiers, sécuritaires, technologiques, institutionnels, climatiques ou opérationnels.

Budget axé résultats

Le budget axé résultats lie directement les ressources financières aux résultats attendus du projet.

Cette approche permet :

- Une meilleure transparence financière ;
- Une gestion efficace des ressources ;
- Un contrôle budgétaire renforcé ;
- Et une évaluation claire du rapport coût-impact.

Plan de travail annuel

Le plan de travail annuel organise les activités du projet sur une période donnée afin de garantir une gestion cohérente et structurée.

Il facilite :

- La coordination des équipes ;

- Le suivi des activités ;
- La gestion du temps ;
- Et le respect des engagements institutionnels.

Diagramme de Gantt

Le diagramme de Gantt est un outil graphique de planification permettant de visualiser le calendrier des activités du projet.

Il facilite :

- L'organisation chronologique des tâches ;
- Le suivi des délais ;
- La coordination des équipes ;
- Et l'anticipation des retards éventuels.

8. Identification des besoins communautaires

L'identification des besoins communautaires constitue une étape stratégique permettant de garantir que les projets d'AGCE International répondent réellement aux attentes et priorités des populations bénéficiaires.

Diagnostic participatif

Le diagnostic participatif consiste à associer activement les communautés dans l'analyse de leurs besoins, difficultés et priorités.

Cette approche favorise :

- L'inclusion sociale ;
- La participation citoyenne ;
- La transparence ;
- Et l'appropriation communautaire des projets.

Analyse des parties prenantes

Cette analyse permet d'identifier les acteurs concernés par le projet :

- Bénéficiaires ;
- Autorités locales ;
- Partenaires ;
- Bailleurs ;
- Organisations communautaires ;
- Entreprises ;
- Et institutions publiques.

Elle permet également d'évaluer leur influence, leurs attentes et leur niveau d'implication.

Consultation communautaire

Les consultations communautaires permettent de recueillir directement les avis, propositions et préoccupations des populations bénéficiaires.

Elles renforcent :

- La légitimité des projets ;
- La confiance communautaire ;
- Et la pertinence des interventions.

Priorisation des besoins

Cette étape vise à classer les besoins identifiés selon leur niveau d'urgence, leur impact potentiel et les capacités d'intervention disponibles.

AGCE International privilégie les besoins ayant :

- Un fort impact social ;
- Une forte valeur humanitaire ;
- Une contribution au développement durable ;
- Et une cohérence avec ses missions institutionnelles.

9. Élaboration des indicateurs de performance

Les indicateurs de performance permettent de mesurer objectivement les progrès, résultats et impacts des projets de l'AGCE International.

Types d'indicateurs :

• Indicateurs quantitatifs

Ils mesurent des données chiffrées :

- Nombre de bénéficiaires ;
- Taux de participation ;
- Équipements distribués ;
- Emplois créés ;
- Revenus générés.

• Indicateurs qualitatifs

Ils évaluent la qualité des changements observés :

- Satisfaction des bénéficiaires ;
- Amélioration des compétences ;
- Qualité des services ;
- Perception communautaire.

• Indicateurs d'impact

Ils mesurent les changements durables produits par le projet sur les populations et les communautés.

• Indicateurs de résultats

Ils évaluent l'atteinte des objectifs immédiats et intermédiaires du projet.

• Indicateurs financiers

Ils permettent de suivre :

- Les dépenses ;
- Le taux d'exécution budgétaire ;
- Les coûts des activités ;
- Et l'efficacité financière du projet.

• Indicateurs numériques

Ils mesurent les performances technologiques et numériques des projets :

- Accès aux plateformes digitales ;
- Taux de connexion ;
- Compétences numériques acquises ;
- Utilisation des outils technologiques ;
- Niveau de digitalisation des services.

Finalité de la Partie II — Planification des Projets

La présente Partie II du Manuel de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) d'AGCE International constitue un cadre stratégique et opérationnel destiné à garantir une planification rigoureuse, participative et orientée vers les résultats durables des projets humanitaires, économiques, sociaux et numériques. Elle permet aux membres, partenaires, bailleurs de fonds, consultants, volontaires et structures affiliées de disposer d'outils techniques harmonisés favorisant une meilleure identification des besoins communautaires, une allocation efficace des ressources, une gestion préventive des risques et une mise en œuvre cohérente des actions de développement. À travers cette approche, AGCE International renforce la transparence, la redevabilité institutionnelle, l'innovation sociale et la mesure concrète de l'impact des programmes au bénéfice des populations vulnérables, tout en consolidant la confiance des partenaires nationaux et internationaux dans la qualité de sa gouvernance et de ses mécanismes de coopération.

PARTIE III

SUIVI ET ÉVALUATION



10. Système de suivi opérationnel

Le système de suivi opérationnel d'AGCE International constitue un mécanisme stratégique de contrôle, d'analyse et d'amélioration continue permettant d'assurer l'efficacité, la transparence et la performance des projets humanitaires, économiques, sociaux et numériques mis en œuvre dans le cadre de la coopération nationale et internationale. Il vise à garantir que chaque activité exécutée contribue réellement à l'atteinte des résultats attendus au bénéfice des populations vulnérables, des partenaires institutionnels et des bailleurs de fonds.

Méthodes de collecte de données

AGCE International privilégie des méthodes de collecte de données fiables, participatives et adaptées aux réalités communautaires afin d'obtenir des informations précises sur l'évolution des projets. Les données peuvent être recueillies à travers des enquêtes de terrain, questionnaires numériques, formulaires mobiles, entretiens communautaires, groupes de discussion, observations directes, registres administratifs et plateformes numériques de suivi. Cette approche permet d'assurer une meilleure compréhension des besoins des bénéficiaires et une prise de décision orientée vers les résultats concrets et mesurables.

Outils numériques

L'organisation encourage l'utilisation d'outils numériques modernes afin de renforcer l'efficacité du suivi et la rapidité de transmission des informations. Ces outils comprennent des applications mobiles de collecte de données, des plateformes cloud collaboratives, des tableaux de bord interactifs, des systèmes de géolocalisation, des logiciels de gestion de projets et des solutions d'intelligence numérique permettant d'analyser les performances des programmes en temps réel. Cette transformation numérique contribue à améliorer la gouvernance, la traçabilité des activités et la transparence institutionnelle.

Rapports périodiques

Les rapports périodiques constituent des instruments essentiels de redevabilité et de communication institutionnelle. Chaque projet ou programme doit produire des rapports techniques, financiers et opérationnels présentant les activités réalisées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les leçons apprises et les recommandations stratégiques. Ces rapports permettent aux partenaires, bailleurs et autorités compétentes de suivre l'évolution des actions soutenues et d'évaluer leur conformité aux objectifs fixés.

Fréquence de suivi

La fréquence du suivi dépend de la nature, de la durée et du niveau de risque du projet concerné. AGCE International met en place des suivis hebdomadaires, mensuels, trimestriels ou semestriels afin de garantir un contrôle permanent des activités et une réaction rapide face aux défis opérationnels. Cette régularité favorise l'anticipation des problèmes, la bonne gestion des ressources et l'atteinte des résultats durables.

Responsabilités des équipes

Les responsabilités de suivi sont clairement réparties entre les équipes techniques, coordinateurs de projets, responsables financiers, experts en suivi-évaluation, partenaires locaux et structures affiliées. Chaque acteur doit contribuer à la collecte des informations, à la vérification des résultats et à la production des rapports conformément aux normes du Manuel GAR. Cette approche collaborative renforce la coordination institutionnelle et la qualité de la gestion des projets.

11. Mécanismes d'évaluation

Les mécanismes d'évaluation permettent à AGCE International de mesurer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité de ses interventions humanitaires et de développement. L'évaluation constitue un outil stratégique d'apprentissage, d'amélioration continue et de redevabilité envers les bénéficiaires, partenaires techniques et financiers.

Évaluation initiale

L'évaluation initiale est réalisée avant le démarrage du projet afin d'identifier les besoins prioritaires, les contraintes, les risques et les opportunités existantes. Elle permet d'établir une situation de référence servant à mesurer les progrès futurs du projet et à définir des indicateurs de résultats adaptés au contexte local.

Évaluation intermédiaire

L'évaluation intermédiaire intervient pendant la mise en œuvre du projet afin de vérifier l'état d'avancement des activités et d'apporter des ajustements stratégiques si nécessaire. Elle permet de corriger les insuffisances, de renforcer les actions efficaces et d'améliorer la qualité des interventions sur le terrain.

Évaluation finale

L'évaluation finale est effectuée à la clôture du projet afin d'analyser les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux. Elle examine les impacts directs des activités, la gestion des ressources, le niveau de satisfaction des bénéficiaires et la durabilité des acquis du projet.

Évaluation d'impact

L'évaluation d'impact vise à mesurer les changements profonds et durables produits par les projets sur les communautés bénéficiaires. Elle analyse notamment les effets économiques, sociaux, numériques, éducatifs et environnementaux des interventions afin d'apprécier leur contribution réelle au développement durable et à l'amélioration des conditions de vie.

Évaluation externe indépendante

AGCE International peut recourir à des évaluations externes indépendantes conduites par des cabinets spécialisés, experts internationaux ou institutions partenaires afin de garantir une appréciation neutre, crédible et transparente des projets. Cette démarche renforce la confiance des bailleurs de fonds et améliore la qualité des mécanismes de gouvernance.

12. Mesure d'impact humanitaire et social

La mesure d'impact constitue un pilier central de la Gestion Axée sur les Résultats d'AGCE International. Elle permet d'évaluer les transformations positives générées par les programmes sur les bénéficiaires, les communautés et les systèmes locaux de développement.

Nombre de bénéficiaires

L'organisation mesure le nombre de personnes directement et indirectement touchées par ses actions humanitaires, sociales, économiques et numériques. Cette analyse permet d'évaluer la portée des programmes et leur capacité à répondre aux besoins des populations ciblées.

Taux d'insertion économique

Les projets de formation, d'entrepreneuriat et d'autonomisation économique sont évalués à travers le taux d'insertion professionnelle, de création d'activités génératrices de revenus et d'accès durable à l'emploi ou aux opportunités économiques.

Réduction de la pauvreté

AGCE International analyse l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires à travers l'augmentation des revenus, l'accès aux services essentiels, la sécurité alimentaire et le renforcement des capacités économiques des ménages vulnérables.

Inclusion numérique

L'organisation évalue l'accès des populations aux technologies numériques, à Internet, aux formations digitales et aux outils technologiques favorisant l'éducation, l'employabilité et l'innovation sociale.

Autonomisation des femmes

Les programmes sont également évalués selon leur capacité à renforcer le leadership féminin, l'accès des femmes aux ressources économiques, leur participation à la gouvernance et leur inclusion dans les processus de développement communautaire.

Impact environnemental

Les projets doivent intégrer des mécanismes de protection de l'environnement, de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre les changements climatiques afin de contribuer à une croissance verte et responsable.

Résilience communautaire

AGCE International mesure la capacité des communautés à faire face aux crises économiques, sociales, sanitaires, climatiques ou humanitaires grâce au renforcement des compétences locales, de la solidarité communautaire et des systèmes de prévention des risques.

13. Gestion des données et reporting

La gestion des données et le reporting représentent des éléments essentiels de la gouvernance institutionnelle et de la transparence des programmes d'AGCE International. Ils permettent d'assurer la fiabilité des informations, la sécurité des données et la diffusion des résultats auprès des partenaires et parties prenantes.

Confidentialité des données

AGCE International veille au respect strict des principes de confidentialité, de protection des données personnelles et de cybersécurité conformément aux réglementations applicables et aux politiques internes de sécurité numérique. Les informations des bénéficiaires, partenaires et employés doivent être protégées contre toute utilisation abusive ou non autorisée.

Archivage numérique

L'organisation met en place des systèmes modernes d'archivage numérique permettant la conservation sécurisée des documents administratifs, financiers, techniques et opérationnels liés aux projets et programmes.

Tableaux de bord

Des tableaux de bord numériques sont utilisés pour suivre les indicateurs de performance, visualiser les progrès réalisés et faciliter la prise de décision stratégique par les responsables de projets et les partenaires institutionnels.

Bases de données

Les bases de données centralisées permettent d'organiser, d'analyser et de sécuriser les informations relatives aux bénéficiaires, aux activités, aux financements et aux résultats des programmes de coopération.

Outils statistiques

AGCE International utilise des outils statistiques et analytiques pour interpréter les données collectées, mesurer les écarts de performance et produire des analyses fiables destinées aux partenaires techniques et financiers.

Visualisation des résultats

La visualisation des résultats à travers des graphiques, cartes interactives, indicateurs visuels et rapports illustrés facilite la compréhension des impacts des projets et améliore la communication institutionnelle auprès des bailleurs, partenaires et communautés bénéficiaires.

Finalité de la Partie III — Suivi et Évaluation

La Partie III du Manuel de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) d'AGCE International établit un cadre fiable de suivi, d'évaluation et de gestion des données visant à garantir la transparence, la redevabilité et l'efficacité des programmes humanitaires, économiques, sociaux et numériques de l'organisation. À travers des mécanismes modernes de collecte d'informations, d'analyse des résultats et de mesure d'impact, cette approche permet aux partenaires, institutions, bailleurs de fonds et bénéficiaires locaux, nationaux et internationaux de participer activement aux actions d'AGCE depuis le lieu de leur siège d'Antenne, en toute confiance, tout en assurant une gouvernance responsable, une gestion sécurisée des ressources et une amélioration continue des projets au service des communautés.

PARTIE IV

GOVERNANCE ET REDEVABILITÉ



14. Responsabilités institutionnelles

Conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration constitue l'organe stratégique de gouvernance de l'ONG AGCE International. Il veille à la conformité des programmes avec les orientations institutionnelles, les principes humanitaires, les objectifs de développement durable et les exigences des partenaires techniques et financiers. Il assure le contrôle stratégique des politiques de gestion, valide les grandes décisions opérationnelles, approuve les budgets et supervise la transparence des mécanismes de coopération nationale et internationale. Le Conseil garantit également la protection des intérêts des bénéficiaires, des bailleurs de fonds et des partenaires institutionnels dans le respect du Code d'éthique et des normes de fonctionnement d'AGCE International.

Direction exécutive

La Direction exécutive assure la coordination générale des programmes et la mise en œuvre des décisions stratégiques adoptées par les organes de gouvernance. Elle supervise les opérations humanitaires, économiques, sociales et numériques, veille à l'utilisation efficace des ressources et assure le bon fonctionnement administratif, technique et financier des projets. Elle représente également l'organisation auprès des institutions publiques, partenaires internationaux, bailleurs de fonds et structures affiliées, tout en garantissant une gestion orientée vers les résultats et l'impact durable des actions menées.

Coordinateurs de projets

Les coordinateurs de projets sont responsables de la planification opérationnelle, du suivi technique, de la collecte des données et de l'exécution quotidienne des activités sur le terrain. Ils assurent la liaison entre les communautés bénéficiaires, les partenaires techniques et les équipes internes de l'organisation. Leur mission consiste à garantir l'atteinte des résultats attendus, le respect des délais, la bonne utilisation des ressources et la production régulière des rapports de suivi-évaluation conformément aux exigences de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

Partenaires

Les partenaires institutionnels, techniques, financiers et communautaires jouent un rôle essentiel dans le renforcement des capacités, la mobilisation des ressources et la mise en œuvre concertée des programmes d'AGCE International. Leur implication favorise le transfert de compétences, l'innovation sociale, la mutualisation des expertises et l'extension de l'impact des actions humanitaires et de développement. Les partenariats doivent reposer sur les principes de confiance mutuelle, de transparence, de solidarité et de responsabilité partagée.

Auditeurs

Les auditeurs internes et externes assurent la vérification indépendante des mécanismes administratifs, financiers et opérationnels de l'organisation. Ils évaluent la conformité des procédures, la traçabilité des ressources, la qualité des systèmes de contrôle interne et la fiabilité des rapports transmis aux bailleurs et partenaires. Leur intervention contribue au renforcement de la crédibilité institutionnelle d'AGCE International et à l'amélioration continue des pratiques de gouvernance.

Consultants

Les consultants apportent une expertise technique spécialisée dans les domaines de la planification, du suivi-évaluation, de la transformation numérique, de la gouvernance, de la gestion financière et du développement communautaire. Ils accompagnent l'organisation dans l'amélioration de ses mécanismes de gestion, l'innovation méthodologique et la recherche de solutions adaptées aux besoins des populations bénéficiaires et des partenaires de coopération.

15. Transparence et conformité

Contrôle interne

Le système de contrôle interne d'AGCE International vise à garantir une gestion efficace, sécurisée et transparente des ressources humaines, matérielles, financières et numériques de l'organisation. Il permet de prévenir les erreurs administratives, d'assurer le respect des procédures internes et de renforcer la fiabilité des opérations menées dans le cadre des projets humanitaires et de développement.

Audit

Les mécanismes d'audit constituent un outil essentiel de vérification, d'analyse et d'amélioration des performances institutionnelles. Les audits permettent d'évaluer la conformité des programmes aux

exigences réglementaires, financières et contractuelles, tout en renforçant la confiance des bailleurs de fonds, partenaires techniques et institutions publiques dans la qualité de la gouvernance d'AGCE International.

Redevabilité envers les bailleurs

AGCE International s'engage à assurer une redevabilité permanente envers ses bailleurs de fonds, partenaires institutionnels et communautés bénéficiaires. Cette obligation implique la transmission régulière de rapports techniques et financiers fiables, la justification transparente de l'utilisation des ressources ainsi que la communication des résultats obtenus et des impacts générés par les projets financés.

Gestion des risques

La gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer et de prévenir les menaces susceptibles d'affecter la bonne exécution des programmes. Elle couvre les risques financiers, opérationnels, sécuritaires, numériques, juridiques et environnementaux. AGCE International développe des mécanismes de prévention et des plans de contingence afin de garantir la continuité des activités et la protection des intérêts des partenaires et bénéficiaires.

Prévention de fraude

L'organisation applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de fraude, de corruption, de détournement de fonds, de conflits d'intérêts ou d'abus de pouvoir. Des procédures de contrôle, de signalement et de traitement des irrégularités sont mises en place afin de protéger les ressources mobilisées et de préserver l'intégrité institutionnelle des programmes.

Éthique et conformité

L'ensemble des actions de l'organisation repose sur les principes d'éthique, de légalité, de respect des droits humains, de non-discrimination et de bonne gouvernance. AGCE International veille à ce que ses membres, partenaires, employés, bénévoles et structures affiliées respectent les normes nationales et internationales applicables aux organisations humanitaires, de coopération et de bienfaisance.

16. Gestion financière axée résultats

Budgétisation

La budgétisation axée sur les résultats consiste à planifier les ressources financières en fonction des objectifs, des activités et des impacts attendus des projets. Chaque budget doit être réaliste, transparent et aligné sur les priorités stratégiques d'AGCE International ainsi que sur les besoins réels des communautés bénéficiaires.

Traçabilité

La traçabilité financière permet d'assurer le suivi complet des fonds depuis leur mobilisation jusqu'à leur utilisation finale. AGCE International met en place des mécanismes numériques et administratifs

garantissant l'identification, l'enregistrement et la vérification de toutes les opérations financières réalisées dans le cadre des projets.

Justification des dépenses

Toutes les dépenses engagées doivent être documentées, vérifiables et conformes aux procédures financières de l'organisation ainsi qu'aux exigences des bailleurs de fonds. Les pièces justificatives, contrats, factures et rapports financiers doivent être archivés de manière sécurisée afin de garantir la transparence et la conformité des opérations.

Contrôle financier

Le contrôle financier vise à surveiller l'utilisation des ressources, prévenir les irrégularités et optimiser la gestion des budgets alloués aux programmes. Il permet de mesurer la performance financière des projets, de détecter les écarts éventuels et d'assurer une gestion responsable des financements nationaux et internationaux.

Rapports financiers

Les rapports financiers constituent des outils essentiels de communication, de transparence et de redevabilité. Ils présentent de manière claire l'utilisation des ressources, l'état d'avancement des dépenses, les résultats obtenus et les impacts des investissements réalisés. Ces rapports renforcent la confiance des bailleurs, partenaires et institutions dans la capacité d'AGCE International à gérer efficacement les programmes humanitaires, économiques, sociaux et numériques.

Finalité de la Partie IV — Gouvernance et Redevabilité

La Partie IV du Manuel GAR d'AGCE International établit un cadre de gouvernance responsable, de transparence financière et de redevabilité institutionnelle destiné à renforcer la confiance des partenaires, bailleurs de fonds, institutions et bénéficiaires locaux, nationaux et internationaux. À travers des mécanismes rigoureux de contrôle, de conformité, de gestion financière et de suivi des responsabilités, AGCE International garantit une utilisation transparente des ressources, une gestion éthique des programmes et une participation sécurisée des acteurs de coopération dans la mise en œuvre des actions humanitaires, économiques, sociales et numériques au service du développement durable et des communautés vulnérables.

PARTIE V

OUTILS TECHNIQUES



17. Annexes techniques

Fiches projet

Les fiches projet constituent des documents techniques de référence permettant de structurer de manière uniforme les initiatives humanitaires, sociales, économiques et numériques de l'ONG AGCE International. Elles doivent présenter clairement les objectifs du projet, les bénéficiaires ciblés, les résultats attendus, les activités prévues, les indicateurs de performance, les ressources mobilisées ainsi que les mécanismes de suivi-évaluation. Ces fiches facilitent l'analyse des projets par les bailleurs de fonds, les partenaires institutionnels et les organes de gouvernance tout en garantissant une meilleure transparence dans la gestion des programmes. Elles servent également d'outil stratégique pour la mobilisation des ressources, la planification opérationnelle et la coordination des interventions communautaires.

Cadre logique

Le cadre logique représente un outil central de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). Il permet de relier de manière cohérente les objectifs globaux, les résultats spécifiques, les activités, les indicateurs vérifiables et les moyens de vérification du projet. Cet outil aide AGCE International et ses partenaires à visualiser la logique d'intervention et à mesurer les progrès réalisés. Le cadre logique facilite également l'identification des risques susceptibles d'affecter les performances du projet ainsi que les hypothèses nécessaires à l'atteinte des résultats attendus. Il constitue un document de référence essentiel pour les audits, les évaluations externes et les rapports destinés aux partenaires techniques et financiers.

Rapport narratif

Le rapport narratif permet de documenter les activités réalisées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées ainsi que les solutions mises en œuvre durant l'exécution des programmes. Il constitue un outil fondamental de redevabilité et de communication institutionnelle auprès des bailleurs de fonds, des autorités publiques, des partenaires et des bénéficiaires. Les rapports narratifs d'AGCE International doivent intégrer des données qualitatives et quantitatives, des témoignages communautaires, des analyses d'impact ainsi que des illustrations démontrant les progrès réalisés dans les domaines humanitaires, économiques et numériques.

Rapport financier

Le rapport financier garantit la transparence et la traçabilité des ressources mobilisées dans le cadre des projets. Il doit présenter avec précision les dépenses engagées, les justificatifs financiers, les écarts budgétaires éventuels ainsi que les taux d'exécution des activités financées. Les rapports financiers d'AGCE International doivent être conformes aux normes comptables applicables aux organisations à but non lucratif et aux exigences des partenaires techniques et financiers. Ils contribuent au renforcement de la confiance des bailleurs et à la crédibilité institutionnelle de l'organisation.

Plan de suivi

Le plan de suivi permet d'organiser les activités de contrôle, de collecte de données et d'évaluation continue des programmes. Il précise les indicateurs à suivre, les méthodes de collecte des données, les responsables désignés, les outils numériques utilisés ainsi que la fréquence des rapports de suivi. Ce mécanisme permet aux équipes d'AGCE International d'identifier rapidement les difficultés opérationnelles, de corriger les écarts et d'améliorer l'efficacité des interventions sur le terrain.

Tableau d'indicateurs

Le tableau d'indicateurs constitue un outil technique permettant de mesurer les performances et les résultats des projets. Les indicateurs peuvent être quantitatifs, qualitatifs, financiers, numériques ou sociaux. Ils permettent d'évaluer l'impact réel des actions mises en œuvre, notamment le nombre de bénéficiaires atteints, les taux d'insertion économique, les niveaux d'inclusion numérique ou encore les progrès réalisés en matière d'autonomisation communautaire.

Voir le tableau à la page 40

TABLEAU D'INDICATEURS - OBJECTIF GAR

MANUEL DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR) - AGCE INTERNATIONAL



OBJECTIF GAR
Maximiser l'impact humanitaire, économique, social et numérique à travers une gestion transparente, efficace et axée sur les résultats.

AXES STRATÉGIQUES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS	TYPE	CIBLE 2025	RÉSULTATS ACTUELS (Déc. 2024)	TAUX D'ATTEINTE (%)	TENDANCE (vs année précédente)	SOURCES DE VÉRIFICATION	RESPONSABLE										
1. ACTION HUMANITAIRE Renforcer l'accès aux services de base et améliorer les conditions de vie des populations vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès à l'eau potable Assurer la sécurité alimentaire Renforcer la protection des populations 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes ayant accès à l'eau potable Nombre de ménages assistés en kits alimentaires Nombre de personnes protégées 		25 000 10 000 8 000	18 650 7 245 6 120	  	↑ +15% ↓ +12% ↓ +20%	<ul style="list-style-type: none"> Rapports terrain Bases de données Enquêtes ménages 	Coordonnateur Humanitaire										
										2. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Promouvoir l'insertion économique et l'autonomie financière des communautés.	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir l'entrepreneuriat local Renforcer les compétences professionnelles Faciliter l'accès au financement 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de micro-entreprises accompagnées Nombre de jeunes formés Nombre de bénéficiaires ayant accès au financement 		1 200 2 000 800	950 1 780 620	  	↓ +18% ↓ +22% ↓ +10%	<ul style="list-style-type: none"> Rapports projets Fiches suivi Relevés financiers 	Coordonnateur Économique
4. TRANSFORMATION NUMÉRIQUE Stimuler l'inclusion numérique et l'innovation technologique au service du développement.	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les compétences numériques Développer des solutions numériques locales Améliorer l'accès à Internet 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes formées au numérique Nombre de solutions numériques développées Nombre de communautés connectées 		4 000 15 50	3 150 12 35	  	↓ +25% ↓ +20% ↓ +15%	<ul style="list-style-type: none"> Rapports numériques Plateformes SIG Données systèmes 	Coordonnateur Numérique										
										5. GOUVERNANCE ET REDEVABILITÉ Assurer une gestion transparente, responsable et conforme aux normes internationales.	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la transparence financière Assurer la conformité réglementaire Améliorer la redevabilité envers les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage d'exécution budgétaire Nombre d'audits réalisés Nombre de rapports transmis dans les délais 		90% 4 12	82% 3 10	  	↓ +10% → +0% ↓ +20%	<ul style="list-style-type: none"> Rapports financiers Rapports d'audit Système de suivi GAR 	Direction Administrative et Financière

LÉGENDE - TYPE D'INDICATEUR



NIVEAU D'ATTEINTE



VISION GAR

Une gestion axée sur les résultats pour un impact durable et mesurable au service des populations et du développement durable.



PRINCIPES GAR



Grille d'évaluation

La grille d'évaluation permet d'apprécier de manière structurée la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact des projets. Elle facilite les missions d'évaluation interne et externe et permet aux partenaires et bailleurs de disposer d'informations fiables sur les résultats obtenus. Elle constitue également un outil d'amélioration continue des pratiques institutionnelles et opérationnelles d'AGCE International.

Registre des risques

Le registre des risques permet d'identifier, d'analyser et de suivre les menaces susceptibles d'affecter les projets et les programmes. Il couvre notamment les risques financiers, opérationnels, sécuritaires, numériques, environnementaux et institutionnels. Ce mécanisme favorise une gestion préventive des crises et contribue à renforcer la résilience organisationnelle et la continuité des activités humanitaires et de développement.

Formulaire bénéficiaire

Le formulaire bénéficiaire facilite l'identification, l'enregistrement et le suivi des personnes appuyées par les programmes d'AGCE International. Il permet de collecter des données essentielles sur les besoins, les profils sociaux, les conditions de vulnérabilité et les résultats obtenus. Ces informations doivent être protégées conformément aux politiques de cybersécurité et de protection des données de l'organisation.

Voir le tableau à la page 42



AGCE
INTERNATIONAL
Canada - Cameroun

Ce formulaire permet d'identifier, d'enregistrer et de suivre les bénéficiaires des programmes d'AGCE International. Les informations collectées sont confidentielles et protégées conformément aux politiques de cybersécurité et de protection des données de l'organisation.

FORMULAIRE BÉNÉFICIAIRE

ENREGISTREMENT ET SUIVI DES PERSONNES APPUYÉES



CONFIDENTIALITÉ
PROTÉGÉE



DONNÉES
SÉCURISÉES



RESPECT &
DIGNITÉ



CONFORMITÉ
RÈGLES & POLITIQUES
AGCE

1. INFORMATIONS D'IDENTIFICATION

Nom complet : _____
Prénom(s) : _____
Date de naissance : JJ MM AAAA
Sexe : Homme Femme
N° Pièce d'identité : _____
Type de pièce : CNI Passeport Acte de naissance Autre
N° de téléphone : _____
Adresse : _____
Localité : _____ Région : _____
Pays : _____

2. INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Situation matrimoniale : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve)
Niveau d'éducation : Aucun Primaire Secondaire Supérieur
Profession / Activité principale : _____
Situation d'emploi : Sans emploi Emploi informel Emploi formel Étudiant(e) Autre
Revenu mensuel approximatif : Moins de 25 000 FCFA 25 000 - 75 000 FCFA 75 000 - 150 000 FCFA Plus de 150 000 FCFA Aucun revenu
Nombre de personnes à charge : _____
Statut de logement : Propriétaire Locataire Hébergé(e) Autre

3. CONDITIONS DE VULNÉRABILITÉ

Le bénéficiaire appartient-il à un groupe vulnérable ? Oui Non
Si oui, précisez : Personne handicapée Femme / Filles vulnérables Enfant à risque Déplacé(e) / Réfugié(e) Ménage très pauvre Autre situation vulnérable
Brève description de la situation : _____

4. BESOINS PRIORITAIRES

Veuillez cocher vos principaux besoins :
 Alimentation Santé Education
 Emploi / Revenus Logement Formation
 Protection Accès à l'eau Inclusion numérique
Autre : _____

5. COORDONNÉES D'URGENCE (PERSONNE RÉFÉRENTE)

Nom complet : _____
Lien avec le bénéficiaire : _____
Téléphone : _____

6. PROGRAMME / PROJET CONCERNÉ

Nom du programme / projet : _____
Zone d'intervention : _____
Date d'enregistrement : JJ MM AAAA
Enregistré par : _____

7. SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Type d'appui reçu / demandé : Appui alimentaire Appui médical / santé Appui éducatif Appui économique / entrepreneurial Protection / sécurité Formation / renforcement de capacités Inclusion numérique Autre : _____
Date de début de l'appui : JJ MM AAAA
Statut actuel : En cours Terminé Suspendu Abandonné
Observations / notes : _____

8. RÉSULTATS ET IMPACT

Résultats obtenus / évolution : _____
Niveau d'amélioration perçue : ☆☆☆☆☆ (1-Faible 5-Excellent)
Commentaires du bénéficiaire : _____



CONSENTEMENT & PROTECTION DES DONNÉES

J'autorise AGCE International à collecter, utiliser et conserver mes données personnelles dans le cadre des programmes d'appui et de suivi-évaluation. Mes données ne seront jamais partagées sans mon consentement, sauf obligation légale.

Signature du bénéficiaire / Représentant légal : _____

Date : JJ MM AAAA



CONFIDENTIALITÉ & SÉCURITÉ

Vos données sont protégées selon les normes de cybersécurité d'AGCE International. Accès restreint - Usage autorisé uniquement.

USAGE INTERNE AGCE

ID Bénéficiaire : _____
Statut dans la base de données : Actif Inactif
Dernière mise à jour : JJ MM AAAA



Tableau de performance

Le tableau de performance est un outil de pilotage stratégique permettant de visualiser en temps réel les résultats, les indicateurs de performance et l'état d'avancement des projets. Grâce aux outils numériques et aux plateformes de reporting, il aide les responsables à prendre des décisions rapides, transparentes et orientées vers les résultats.

**Voir le tableau à la page 44 et
suite**

TABLEAU DE PERFORMANCE : PILOTAGE STRATÉGIQUE ET VISUALISATION DES RÉSULTATS

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (KPIs)
- PILOTAGE STRATÉGIQUE

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS
- VISUALISATION EN TEMPS RÉEL

OUTILS NUMÉRIQUES ET
PLATEFORMES DE REPORTING



- DASHBOARDS INTERACTIFS
- COLLECTE DE DONNÉES AUTOMATISÉE
- COLLABORATION EN ÉQUIPE
- SÉCURITÉ DES DONNÉES

- AIDE À LA DÉCISION ET RÉSULTATS
- PRISE DE DÉCISION RAPIDE
 - TRANSPARENCE ET REDEVABILITÉ
 - ORIENTATION VERS LES RÉSULTATS

CARANTIR UNE GESTION PERFORMANTE, TRANSPARENTE ET DURABLE

TABLEAU DE PERFORMANCE : PILOTAGE STRATÉGIQUE ET VISUALISATION DES RÉSULTATS

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (KPIs) - PILOTAGE STRATÉGIQUE



ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS - VISUALISATION EN TEMPS RÉEL

PROJET	TIM	TIM	PROGRESS	STATUS
EXPANSION INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE Prate en 2023			95% 95% Completé	GREEN
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE Prate en 2023			75% 75% In Progress	GREEN
ACCÈS À L'EAU ET L'ÉNERGIE DURABLE Prate en 2023			60% Delaye / 09.02.2023	WARNING
DÉVELOPPEMENT PME LOCALE Prate en 2023			40% Start / 07.02.2022	GREEN

OUTILS NUMÉRIQUES ET PLATEFORMES DE REPORTING



AIDE À LA DÉCISION ET RÉSULTATS



PROJET	TIM	PROGRESS	STATUS
EXPANSION INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE Prate en 2023		95% 95% Completé	GREEN
DÉVELOPPEMENT PME LOCALE Prate en 2023		40% Start / 07.02.2022	GREEN

PROJETS PRIORITAIRES POUR RÉSULTATS RAPIDES
PRIORITÉ MAXIMALE - ORIENTATION RÉSULTATS



GARANTIR UNE GESTION PERFORMANTE, TRANSPARENTE ET DURABLE

TABLEAU DE PERFORMANCE : PILOTAGE STRATÉGIQUE ET VISUALISATION DES RÉSULTATS

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (KPIs) - PILOTAGE STRATÉGIQUE



ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS - VISUALISATION EN TEMPS RÉEL

PROJET	TIM	TIM	PROGRESS	STATUS
EXPANSION INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE Prate en 2023			95% 95% Completé	GREEN
ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE Prate en 2023			75% 75% In Progress	GREEN
ACCÈS À L'EAU ET L'ÉNERGIE DURABLE Prate en 2023			60% Delaye / 09.02.2023	⚠️
DÉVELOPPEMENT PME LOCALE Prate en 2023			40% Start / 07.02.2022	GREEN

OUTILS NUMÉRIQUES ET PLATEFORMES DE REPORTING



AIDE À LA DÉCISION ET RÉSULTATS



CHEMIN DE PRIORISATION DES PROJETS

OPTIMISATION DES RESSOURCES VERS RÉSULTATS RAPIDES

PROJET	TIM	PROGRESS	STATUS
EXPANSION INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE Prate en 2023		95% 95% Completé	GREEN
DÉVELOPPEMENT PME LOCALE Prate en 2023 PRIORITÉ MAXIMALE		40% Start / 07.02.2022	GREEN

PROJETS PRIORITAIRES POUR RÉSULTATS RAPIDES
PRIORITÉ MAXIMALE - ORIENTATION RÉSULTATS



GARANTIR UNE GESTION PERFORMANTE, TRANSPARENTE ET DURABLE

18. Outils numériques recommandés

Excel

Microsoft Excel constitue un outil essentiel pour la gestion budgétaire, le traitement statistique, le suivi des indicateurs et la production de tableaux de bord simplifiés. AGCE International l'utilise pour consolider les données financières, élaborer les budgets axés résultats et assurer le suivi des performances des projets.

Google Workspace

Google Workspace facilite la collaboration en ligne entre les équipes, partenaires et consultants. Les outils tels que Google Drive, Google Sheets, Google Docs et Google Meet permettent de centraliser les informations, de partager les documents et d'améliorer la coordination des projets humanitaires et de coopération internationale.

KoboToolbox

KoboToolbox est une plateforme numérique spécialisée dans la collecte mobile des données de terrain. Elle permet aux équipes humanitaires d'effectuer des enquêtes communautaires, des évaluations rapides des besoins et des suivis des bénéficiaires à l'aide de smartphones et tablettes connectés ou hors ligne.

Power BI

Power BI permet de transformer les données collectées en tableaux de bord interactifs et en visualisations stratégiques. Cet outil améliore l'analyse des performances, la prise de décision et la communication des résultats aux bailleurs de fonds et partenaires institutionnels.

Plateformes SIG

Les Systèmes d'Information Géographique (SIG) permettent de cartographier les interventions, les zones de vulnérabilité et les bénéficiaires. Ils renforcent la planification territoriale, la gestion des risques et la coordination des actions humanitaires et environnementales.

Outils IA et statistiques

Les outils d'intelligence artificielle et d'analyse statistique permettent d'améliorer les prévisions, la gestion des données massives, la détection des risques et la mesure de l'impact des projets. AGCE International encourage l'utilisation responsable des technologies numériques et de l'IA sociale afin d'optimiser l'efficacité des programmes humanitaires et économiques.

19. Glossaire technique

GAR

La Gestion Axée sur les Résultats (GAR) est une approche de gestion stratégique orientée vers l'atteinte de résultats mesurables, durables et transparents.

KPI

Les KPI (Key Performance Indicators) ou indicateurs clés de performance permettent de mesurer les progrès réalisés dans l'exécution des projets et l'atteinte des objectifs fixés.

Impact

L'impact désigne les changements durables et significatifs produits par un projet sur les populations bénéficiaires et leur environnement économique, social ou numérique.

Résilience

La résilience représente la capacité des communautés et des organisations à résister, s'adapter et se relever face aux crises ou aux situations de vulnérabilité.

Inclusion numérique

L'inclusion numérique vise à garantir un accès équitable aux technologies, aux outils numériques, à Internet et aux compétences digitales pour toutes les populations.

Redevabilité

La redevabilité correspond à l'obligation de rendre compte de l'utilisation des ressources, des résultats obtenus et du respect des engagements institutionnels.

Gouvernance

La gouvernance désigne l'ensemble des mécanismes de direction, de contrôle, de transparence et de prise de décision permettant une gestion responsable des organisations.

ODD

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont les objectifs mondiaux adoptés par les Nations Unies pour promouvoir un développement inclusif, durable et équitable.

20. Conclusion institutionnelle

AGCE International réaffirme, à travers ce Manuel de Gestion Axée sur les Résultats (GAR), son engagement en faveur de la transparence, de la bonne gouvernance, de la coopération internationale et de l'innovation sociale et numérique au service des populations vulnérables. Ce référentiel technique permet de renforcer la confiance des institutions, bailleurs de fonds, partenaires et bénéficiaires dans la qualité des mécanismes de gestion, de suivi et d'évaluation des programmes humanitaires, économiques et sociaux de l'organisation.

Le manuel intègre également les mécanismes de coopération AGCE International – Canada-Cameroun, les normes de cybersécurité et de protection des données, les politiques anti-corruption, les dispositifs de sauvegarde humanitaire ainsi que les outils d'intelligence numérique et de financement participatif. À travers cette approche intégrée et orientée résultats, AGCE International consolide sa vision d'un développement durable, inclusif, responsable et fondé sur l'impact concret des actions de bienfaisance et de coopération internationale.

Finalité de la Partie V — Outils Techniques

La Partie V du Manuel GAR d'AGCE International met à la disposition des partenaires, institutions, bailleurs de fonds et bénéficiaires un ensemble d'outils techniques, numériques et opérationnels destinés à garantir une gestion moderne, transparente et performante des programmes humanitaires, économiques et sociaux. À travers des mécanismes fiables de collecte de données, de suivi des résultats, de reporting, de cybersécurité et d'analyse des performances, cette section renforce la confiance des acteurs de coopération et facilite leur participation active, sécurisée et durable aux initiatives de développement portées par AGCE International au Cameroun, au Canada et à l'international.

La coopération AGCE International – Canada-Cameroun

La coopération AGCE International – Canada-Cameroun constitue l'un des piliers stratégiques du modèle institutionnel de l'ONG ACTION GLOBALE CARITATIVE ET ÉCONOMIQUE-NUMÉRIQUE (AGCE International). Elle vise à créer un cadre permanent d'échanges, de solidarité, de transfert de compétences et de mobilisation des ressources entre le Cameroun, le Canada, l'Afrique et les partenaires internationaux. Cette coopération favorise le développement de projets humanitaires, sociaux, économiques et numériques capables de répondre durablement aux besoins des populations vulnérables.

Dans le cadre opérationnel, AGCE International développe des mécanismes de coopération permettant:

- La mise en réseau des institutions partenaires ;
- Le partage d'expertises techniques ;
- La mobilité des compétences ;
- L'accompagnement des projets communautaires ;
- Le renforcement des capacités des jeunes, des femmes et des entrepreneurs sociaux ;
- La coopération numérique et technologique internationale.

Exemple pratique

Un partenariat entre une municipalité camerounaise, une institution québécoise et AGCE International peut permettre :

- La création d'un centre numérique communautaire ;
- L'équipement informatique des jeunes ;
- Des formations à distance ;
- Des programmes d'entrepreneuriat numérique ;
- Un accompagnement technique financé conjointement.

Outils normalisés d'intégration

- Convention-cadre de coopération ;
- Accord de partenariat institutionnel ;
- Plateforme numérique Partenaire@AGCEInternational ;
- Comité mixte de suivi des projets ;
- Cadre logique harmonisé GAR ;
- Système numérique partagé de reporting et suivi-évaluation.

Les mécanismes de partenariat international

Les mécanismes de partenariat international d'AGCE International reposent sur les principes de solidarité, de transparence, de réciprocité, de respect mutuel et de développement durable. Ces mécanismes permettent d'encadrer les relations avec les gouvernements, ONG, fondations, entreprises, universités, organismes humanitaires et bailleurs internationaux.

Chaque partenariat doit être fondé sur :

- Une vision commune ;
- Des objectifs clairement définis ;
- Des responsabilités partagées ;
- Des mécanismes de suivi ;
- Une gestion transparente des ressources ;
- Le respect du Code d'éthique AGCE.

Modèle de coopération AGCE

Le modèle AGCE prévoit :

1. Identification des besoins ;
2. Étude de faisabilité ;
3. Validation institutionnelle ;
4. Signature des accords ;
5. Mobilisation des ressources ;
6. Mise en œuvre ;
7. Suivi-évaluation ;
8. Capitalisation des résultats.

Outils normalisés

- Memorandum of Understanding (MoU) ;
- Contrat de partenariat ;
- Charte de gouvernance ;
- Plan de gestion des risques ;
- Politique de conformité ;
- Plateforme collaborative numérique sécurisée.

Les avantages fiscaux et douaniers liés aux projets

Dans le cadre de ses activités humanitaires et de développement, AGCE International peut bénéficier de certains avantages fiscaux et douaniers conformément aux lois nationales et aux accords de coopération applicables aux organismes à but non lucratif.

Ces avantages peuvent concerner :

- L'importation de matériels humanitaires ;
- Les équipements numériques ;
- Les dons internationaux ;
- Les matériels éducatifs ;
- Les équipements médicaux ;
- Les exonérations ou réductions fiscales prévues par les autorités compétentes.

Exemple pratique

Dans un projet de centre numérique communautaire (ACN et CACPTIC):

- Les ordinateurs importés ;
- Les équipements de connexion Internet ;
- Les panneaux solaires ;
- Les véhicules de transports et utilitaires ;
- Les matériels pédagogiques
peuvent faire l'objet de procédures spécifiques facilitant leur admission sur le territoire selon les textes applicables.

Outils normalisés

- Dossier de demande d'exonération ;
- Certificat d'utilité humanitaire ;
- Convention douanière ;
- Procédure de traçabilité des biens ;
- Registre d'inventaire numérique.

Les normes de cybersécurité et de protection des données

AGCE International place la protection des données et la cybersécurité au cœur de sa gouvernance numérique afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des informations relatives aux partenaires, bailleurs, bénéficiaires et projets.

Les normes de cybersécurité visent :

- La sécurisation des bases de données ;
- La protection des données personnelles ;
- La prévention des cyberattaques ;
- La gestion des accès utilisateurs ;
- La sauvegarde des informations sensibles ;
- La conformité aux bonnes pratiques numériques internationales.

Exemple pratique

Les données des bénéficiaires collectées sur le terrain via tablettes numériques doivent :

- Être cryptées ;
- Stockées dans un cloud sécurisé ;
- Accessibles uniquement aux personnes autorisées ;
- Protégées par authentification renforcée.

Outils normalisés

- Politique de protection des données ;
- Système d'authentification sécurisée ;
- Hébergement cloud sécurisé ;
- Protocoles de sauvegarde ;
- Registre des incidents numériques ;
- Formation cybersécurité du personnel.

Les mécanismes anti-corruption

AGCE International applique une politique de tolérance zéro contre toute forme de corruption, fraude, détournement de fonds, favoritisme ou conflit d'intérêts dans la gestion des programmes et ressources.

Les mécanismes anti-corruption comprennent :

- Le contrôle interne ;
- Les audits financiers ;
- La traçabilité des dépenses ;
- Les mécanismes d'alerte ;
- La vérification indépendante ;
- La séparation des responsabilités financières.

Exemple pratique

Tout décaissement financier important doit :

- Être validé par plusieurs responsables ;
- Être accompagné de pièces justificatives ;
- Être enregistré numériquement ;
- Pouvoir être audité à tout moment.

Outils normalisés

- Code anti-corruption ;
- Déclaration de conflit d'intérêts ;
- Système d'alerte éthique ;
- Audit interne et externe ;
- Registre financier numérique sécurisé.

La protection des bénéficiaires

AGCE International s'engage à garantir la dignité, la sécurité et le respect des droits fondamentaux de tous les bénéficiaires de ses programmes, notamment les femmes, les enfants, les personnes déplacées, les personnes handicapées et les populations vulnérables.

Cette politique vise à prévenir :

- Les abus ;
- L'exploitation ;
- Les discriminations ;
- Les violences ;
- Le harcèlement ;
- Les traitements dégradants.

Exemple pratique

Dans un programme communautaire :

- Les enfants doivent être protégés ;
- Les données personnelles doivent rester confidentielles ;
- Les mécanismes de plainte doivent être accessibles ;
- Les équipes doivent recevoir une formation éthique.

Outils normalisés

- Politique de protection des bénéficiaires ;
- Procédure de gestion des plaintes ;
- Code de conduite ;
- Formation safeguarding ;
- Comité d'éthique et de discipline.

Les politiques de sauvegarde humanitaire

Les politiques de sauvegarde humanitaire permettent de protéger les personnes et les communautés contre tout risque lié aux interventions humanitaires et aux programmes de coopération.

Ces politiques garantissent :

- Le respect des droits humains ;
- La protection des mineurs ;
- La prévention des violences sexuelles ;
- La prévention de l'exploitation ;
- La gestion responsable des interventions d'urgence.

Exemple pratique

Lors d'une distribution humanitaire :

- Les bénéficiaires doivent être enregistrés équitablement ;
- Les procédures doivent être transparentes ;
- Les équipes doivent respecter les règles éthiques ;
- Les mécanismes de plainte doivent être opérationnels.

Outils normalisés

- Politique safeguarding ;
- Plan de protection humanitaire ;
- Procédure de signalement ;
- Formation du personnel ;
- Évaluation des risques humanitaires.

Les mécanismes de financement participatif

AGCE International encourage le financement participatif afin de mobiliser les citoyens, les partenaires privés, les diasporas et les communautés internationales autour des projets de développement durable.

Le financement participatif permet :

- De soutenir les microprojets ;
- De financer les urgences humanitaires ;
- De mobiliser rapidement des ressources ;
- D'impliquer directement les communautés.

Exemple pratique

Une campagne numérique peut être lancée pour :

- Financer un forage communautaire ;
- Soutenir une école rurale ;
- Équiper un centre informatique ;
- Financer des kits alimentaires d'urgence.

Outils normalisés

- Plateforme de crowdfunding AGCE ;
- Système de paiement sécurisé ;
- Rapport public d'utilisation des fonds ;
- Tableau de suivi des dons ;
- Certificat numérique de contribution.

Les outils d'intelligence numérique et IA sociale

AGCE International encourage l'utilisation responsable des outils d'intelligence numérique et d'intelligence artificielle sociale afin d'améliorer l'efficacité des programmes humanitaires, économiques et sociaux.

Ces outils permettent :

- L'analyse prédictive ;
- Le suivi automatisé des indicateurs ;
- La cartographie des vulnérabilités ;

- L'analyse statistique ;
- La gestion intelligente des données ;
- L'amélioration de la prise de décision.

Exemple pratique

Un système d'IA sociale peut :

- Identifier les zones prioritaires ;
- Analyser les besoins des populations ;
- Détecter les risques ;
- Générer automatiquement des tableaux de bord ;
- Améliorer les rapports destinés aux bailleurs.

Outils normalisés

- Tableaux de bord intelligents ;
- Power BI ;
- SIG humanitaire ;
- Outils IA d'analyse sociale ;
- Systèmes automatisés de reporting ;
- Plateformes de suivi numérique des projets.

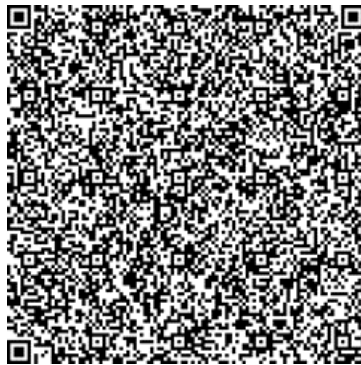
Fait pour servir et valoir ce que droit

**Pour ACTION GLOBALE CARITATIVE ET ECONOMIQUE-NUMERIQUE
(AGCE International)**

La Direction de la Coordination et de la Coopération Internationale (DCCI)

Version téléchargeable

Uniquement sur le site officiel d'AGCE



Ce document ainsi que l'ensemble de ses énoncés sont émis par le siège officiel mondial de l'AGCE International, sous l'autorité de son Président Fondateur Général, en réponse institutionnelle aux exigences de transparence, de traçabilité et de justification méthodique des actions, programmes et projets de l'organisation auprès de l'ensemble de ses membres, partenaires ainsi que des organes nationaux et internationaux. Il constitue une mention légale de sécurité garantissant son authenticité auprès des institutions publiques et privées, des bénéficiaires et des partenaires, et intègre une invitation formelle à scanner les codes QR présents sur le document afin d'en vérifier la certification comme document officiel émis par AGCE International et entériné par ses antennes, notamment celle du Canada.

© Copyright AGCE International – Tous droits réservés